

et des cadres en mosaïque accrochés dans la salle du conseil municipal, les 45 élèves des classes primaires ont réalisé dernièrement trois totems

de l'animation ont les œuvres des élèves. L'animation prévoit aussi un stand maquillage et des tours de

septembre, concert comme d'habitude.  
**Foire à tout, dimanche. Placement dans l'ordre d'arrivée à partir de 6 h 15. Tarif : 1,50 € le mètre.**

## Saint-Pardoux

# Unique, le très grand spectacle des clowns

Les clowns du monde entier sont en représentations en Deux-Sèvres et font une étape à Saint-Pardoux, dimanche prochain.

La caravane internationale des clowns est de retour ! 38 communes dont Saint-Pardoux se sont mobilisées pour recevoir en « grandes pompes » ce joyeux aréopage de clowns venant de Russie, Belgique,

Allemagne, Angleterre, Madagascar et de France. A Saint-Pardoux, trois spectacles de ce festival original et unique seront joués : un sur le temps scolaire, un à destination des résidents de l'Ehpad et un tout public. La grande parade des clowns commencera son parcours dans les rues de la commune, dimanche, dès 17 h 30 ; surveillez leur passage ! A 18 h 30, le Très Grand Spectacle

avec douze clowns de toutes origines, espace multi-activités. Au programme.

« **Zarazarao** » par la **Cie Zolobe (Madagascar)**. « Trois clowns qui ont faim ! Il y a celui qui prépare son délicieux plat de riz. Il y a l'éternel mendiant pour qui une petite part ne serait pas de trop. Et il y a celui qui voudrait bien voler le tout. Ce trio-là, aussi universel qu'infénel, va tout mettre en œuvre pour se disputer ce repas. »

**Le CabarHÉHÉHÉ, Collectihihi-hif (Allemagne-France-Belgique)**.

« Un spectacle clownico-burlesque où s'entrechoquent joyeusement danse, théâtre, clown, magie, cirque et musique. Quatre clowns aux mille facettes avec des numéros exfoliants et délirants qui s'enchaînent et se lient, se contrastent et se stimulent, vivant avec nous public, des instants aussi drôles que tragiques, du ridicule au sublime, pour notre plus grande hilarité. »

« **Numéros** », **Cie Kanikuly & Le Bateau de Papier (Russie-France)**

« Trois clowns issus de la fameuse école Licedei de Saint-Pétersbourg qui débarquent avec leurs numéros dans le plus pur style de la pantomime clownesque russe dont d'illustres représentants ont déjà été accueillis à Niort il y a quelques années. »

**Gratuit.**



Avec Kanikuly, poésie, métaphores, drôlerie et perfection du geste.

## Adilly

# Le sujet de la commune nouvelle fait débat

Mardi, le conseil municipal a terminé la réunion sur le sujet de la commune nouvelle qui est en projet entre Adilly, Fénerly, Saint-Germain-de-Longue-Chaume et Amailloux. Le maire, Ludovic Hérault indique : « Des réunions de comité de pilotage ont eu lieu, on nous a présenté un projet de charte. Ce soir, je voudrais connaître votre ressenti sur ce sujet, vos interrogations ».

Les conseillers s'expriment, quelques avis sont défavorables, la présence de la commune d'Amailloux, plus grosse, interpelle : « Nous allons perdre notre identité ». D'autres questions : « L'école sera-t-elle conservée ?

Aura-t-on plus de moyens ? ». Le maire de conclure : « Pour informer tout le monde, une réunion de tous les conseils municipaux aura lieu le 6 juillet à 20 h 30 à Saint-Germain-de-Longue-Chaume. Pour le moment, on se rencontre en comité de pilotage avec les trois autres communes, on essaie de construire, on ne ressent pas de blocage des conseils, il y a déjà la mutualisation des services techniques pour les travaux, notre volonté est de garder une mairie dans chaque commune. Il est aussi envisagé de conserver l'école ».

**Subventions.** 100 € sont accordés à l'amicale des donneurs de sang. La société Signaux Girod de La

Crèche est retenue pour fournir les plaques de numérotation de maisons de type Ombrées pour environ 1 000 € les 83 plaques. Le tronçon de rue de l'entrée du Logis à l'arrêt de bus sera renommé « rue du Logis ».

**Carte communale de Lageon.** Le conseil émet un avis préalable favorable sur ce projet.

**Salle des fêtes.** 2 868 € de réserve parlementaire ont été obtenus sur le projet des aménagements extérieurs de la salle des fêtes.

**Villes et villages fleuris.** Le conseil décide de ne pas inscrire la commune à ce concours.